

Conditions d'admission 2024-2025

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Admission candidat union européenne

Avant de soumettre son dossier, le candidat doit lire attentivement le règlement des admissions 2024-2025 et le guide de l'admission disponibles à la page <https://web.umons.ac.be/fr/nos-missions/sinscrire/>

En soumettant son dossier, le candidat a pris connaissance du guide de l'admission et adhère au règlement des admissions 2024-2025.

Critères académiques d'admission général

Pour l'ensemble des candidats

- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets et les dossiers hors délais seront refusés.
- L'authenticité des documents fournis sera vérifiée. Toute falsification de document entraînera l'annulation de l'admission et une procédure pour fraude.

Critères académiques d'admission spécifique à la FPSE

Admission au grade de Master :

- Pour l'accès aux **Masters en Sciences Psychologiques**, une **moyenne générale de 14/20** pour l'ensemble du **premier cycle** et un **déficit cumulé de maximum 2 points d'échec aux unités d'enseignement du 1er cycle** (Unité d'enseignement : activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus).

Conditions d'admission 2024-2025

- Pour l'accès aux **Masters en Sciences de l'Éducation** :
 - un premier cycle dans le **domaine de l'éducation**
ou
 - un **titre pédagogique** avec une **expérience de minimum 5 ans** dans le domaine de l'éducation ainsi qu'une **lettre de motivation pertinente**, seront exigés pour les étudiants ne disposant pas d'un Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation (orientation générale) délivré en Communauté française de Belgique (hors passerelle).
- L'accès aux masters en Sciences Psychologiques et en Sciences de l'Éducation organisés par la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Mons est exclusivement réservé aux étudiants **pouvant attester d'une maîtrise suffisante de la langue française**. Le dossier devra donc impérativement comprendre une attestation ou une copie certifiée conforme de l'attestation délivrée par un organisme officiel et certifiant le niveau de français du candidat.

Preuve de la maîtrise suffisante de la langue française

Si le candidat **est titulaire d'un diplôme étranger sanctionnant un cycle d'études supérieures suivies dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français**, le dossier devra impérativement comprendre un document de l'établissement qui atteste que le cursus a été suivi en langue française.

Si le candidat **n'est pas titulaire d'un diplôme étranger sanctionnant un cycle d'études supérieures suivies dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français**, le dossier devra impérativement comprendre une attestation ou une copie certifiée conforme de l'attestation délivrée par un organisme officiel et certifiant que le niveau de français du candidat est au **minimum le niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL)**.

Les tests suivants sont acceptés et considérés comme équivalents :

- Test de connaissance du français (TCF) : <http://www.ciep.fr/tcf>
- Test d'évaluation de français (TEF) : [Test d'évaluation de français \(TEF\) - Le français des affaires \(lefrancaisdesaffaires.fr\)](http://www.lefrancaisdesaffaires.fr)
- Diplôme approfondi de langue française (DALF C1 ou C2) : [DALF - Diplôme Approfondi de Langue Française | Institut de Touraine](http://www.dalfr.org)

Le candidat devra fournir ses résultats pour les parties suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite.